



La lettre d'information CFE-CGC Altran

Janvier - février 2009



**L'ÉQUIPE CFE-CGC D'ALTRAN VOUS SOUHAITE
LES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2009 !**

Edito

Suite aux élections Prudhommales 2008, la CFE-CGC a retrouvé sa place de 1^{ère} organisation représentative de l'encadrement, avec 27,8% des suffrages, devant la CFDT (-5 points) et la CGT (-11 points).

Nous remercions tous ceux et celles (et vous avez été nombreux au sein d'Altran) qui nous ont fait confiance.

En tant que Conseillers du Salarié ou Conseillers Prud'hommes, l'engagement de vos délégués CFE-CGC s'étend désormais au-delà de notre entreprise.

Fort de cette légitimité acquise, ils continueront au sein d'Altran à se battre à vos côtés, avec d'autant plus de force !

L'équipe CFE-CGC Altran

Les négociations en panne

A ce jour et depuis plusieurs mois déjà, le dialogue social est au point mort dans notre entreprise. Toutes les négociations telles que l'organisation des élections professionnelles, les négociations annuelles obligatoires, sur le temps de travail, sur la participation, etc, sont en pannes !

Prenons l'exemple de la GPEC : La loi a instauré dans toute entreprise, une obligation de négociation sur la Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC). L'objectif est de mettre en place un « plan de gestion prévisionnel de l'emploi », plan qui déterminera les actions à mettre en œuvre pour permettre à ALTRAN d'anticiper les conséquences liées à ses choix stratégiques.

Dans le contexte actuel de crise, ce plan serait un outil idéal : il s'agirait d'éviter les restructurations brutales et d'éviter les licenciements économiques ou d'en limiter le nombre. Pourtant, initiée il y a 2 ans, et bien que ce soit une obligation légale, la Direction a finalement abandonné les négociations, qui n'ont rien donné !

La gestion des emplois est donc gérée au jour le jour, sans aucune anticipation ! Est-ce digne d'une grande entreprise comme la notre ?!

Au sommaire

- Les négociations en panne
- Elections : la Direction hors-la-loi
- Que se passe-t-il au CE PLS ?
- La mobilisation du 29 janvier
- Infos Altran et infos nationales

Elections : la Direction d'Altran hors la loi !

La Direction a annoncé une négociation globale pour toutes les élections CE et DP prévues à TI Paris-Lyon-Sophia, en région, et à CIS. Mais la Direction semble ne pas vouloir risquer de se séparer de l'équipe du CE PLS, et repousse continuellement les négociations sur l'accord pré-électoral. Résultat : à CIS, la fusion s'est opérée il y a près d'un an et les nouvelles élections n'ont toujours pas eu lieu ...la Direction est hors la loi !

Que se passe-t-il au Comité d'Entreprise Paris-Lyon-Sophia ?

Des chèques cadeaux (75 € par adulte et 30 € par enfant) croupissent par cartons entiers dans le local du CE Altran TI PLS sans que son Secrétaire ne relance les bénéficiaires !

Par ailleurs les régions ne semblent toujours pas faire l'objet d'une attention équitable par le CE. Pour les chèques cadeaux par exemple, les salariés de province n'en ont pas bénéficiés équitablement.

Ces dysfonctionnements sont symptomatiques, mais ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Le CE PLS souffre d'une crise plus profonde. Ainsi, à cause de ses agissements, le Secrétaire du CE Altran PLS a été démandaté de ses fonctions syndicales au sein d'Altran par le syndicat qu'il a rejoint récemment (après avoir été radié d'un autre syndicat !).

Réclamez vos chèques-cadeaux en appelant au 01 46 17 42 25

L'équipe de la CFE-CGC Altran présente à la mobilisation du 29 janvier

La CFE CGC a appelé à une manifestation Générale le 29 janvier 2009 en association avec les 7 Organisations Syndicales représentatives qui sont la CGT, CFDT, CFTC, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNSA. Les revendications des OS étaient les suivantes :

Priorité au maintien des emplois dans le contexte de crise économique, amélioration du pouvoir d'achat et réduction des inégalités, orientation de la relance économique vers l'emploi et le pouvoir d'achat, préservation et amélioration des garanties collectives, réglementation de la sphère financière internationale.

Cet appel à manifester a été un succès puisque plus de 2 millions de personnes sur l'ensemble du territoire national ont manifesté dans le but de démontrer aux acteurs économiques et politiques leur volonté d'être écoutés et de trouver des solutions aux problèmes actuels...et les salariés d'ALTRAN étaient présents...



et toujours au quotidien, notre combat pour les salariés d'Altran

Dernièrement nous avons manifesté au TECHNOCENTRE RENAULT à Guyancourt et à la Bastille, et procédé à des distributions de tracts chez les clients. Nos revendications au sein d'Altran ont pour objectifs :

- ✓ la reprise de toutes les négociations avec un engagement sincère de la Direction.
- ✓ Une politique de rémunérations transparente, par une augmentation minimale, des primes justifiées.
- ✓ Une vraie gestion des carrières qui favorise l'égalité homme-femme respecte les choix des consultants (en terme de mission, de mobilité géographique), en ne laissant pas cette gestion aux managers, qui n'ont qu'une vision commerciale et à court terme, et grâce à une politique de formation ambitieuse qui anticipe les besoins du métier (et non des cours du soir en interne)
- ✓ Tirer les statuts collectifs (mutuelle, participation, RTT, ...) vers le haut
- ✓ La prévention du stress et du harcèlement moral, qui permettra de rétablir la confiance et le lien social chez Altran et réduira les licenciements abusifs.



**Que se passe-t-il avec le FAFIEC ?
Ce budget sera-t-il utilisé
avant qu'il ne soit perdu ?**

→ Info ALTRAN : Reliquats de budget formation

Un reliquat de formation de 70 millions d'euros serait toujours disponible auprès du FAFIEC (organisme collecteur des cotisations formation) pour des périodes de professionnalisation (formation supérieure à 100 heures, dont l'objectif est de favoriser l'évolution professionnelle).

**→ Info ALTRAN : Acquisitions tout azimut, chiffre d'affaires en pleine croissance...
alors pourquoi faire payer le salarié !?**

<http://www.dailynews.fr/altran>

http://www.silicon.fr/fr/news/2009/02/02/altran_profitera_de_la_crise_pour_faire_des_emplettes

→ Info nationale : de rudes négociations avec le Gouvernement sur la Retraite (AGIRC-ARCO)

La position et le slogan de la CFE-CGC ont été depuis bien longtemps bien clairs : « Pour garantir la pérennité de nos retraites le système **par répartition** est plus adapté que celui de la **capitalisation** ».

L'avènement de la crise financière nous a donné raison. Le dernier rapport de l'OCDE de décembre 2008 indique que l'encours total des fonds de pension (retraite par capitalisation) de ses membres a reculé de 3300 milliards de dollars en un an. Les retraités, et plus particulièrement ceux qui sont proches de la retraite, sont ruinés suite à l'effondrement de leur patrimoine. Le système par répartition (solidarité intergénérationnelle) reste bien le système le plus adapté.

Pour un refinancement substantiel des retraites par répartition, la CFE-CGC propose au gouvernement de dégager des ressources « nouvelles » notamment dans les revenus du capital qui ont explosé ces dernières années. De fait, la logique ultralibérale du système par capitalisation est devenue un mythe à reléguer aux archives de l'histoire des échecs économiques.

→ Le 1% Logement en danger : l'Etat veut casser ce bel outil

Le gouvernement, avec son projet de loi sur le logement (loi Boutin), prévoit la ponction de 1,5 Milliard sur l'institution du 1% Logement ce qui conduit indéniablement à la mise à mort de ce bel outil.

La CFE-CGC qui assume la présidence de l'APELS (Association pour la Promotion et l'Etude du Logement des Salariés) mène un combat âpre, avec les autres organisations syndicales, pour sauvegarder cet instrument efficace pour accompagner les salariés tout au long de leur parcours résidentiel.

**Alertez vos élus locaux et
parlementaires sur le danger
couru par l'institution.**

**Agissez localement en demandant des comptes
à la commission logement de votre CE
et à notre Direction sur l'usage du 1%**

→ Info nationale : l'accord du 14 novembre 2008 sur la GPEC

Alors que la GPEC n'est pas chez Altran, elle fait l'objet d'une négociation au niveau national.

La CFE-CGC n'apposera sa signature sur l'accord du 14 novembre 2008 qu'à l'issue des négociations sur la formation professionnelle et le régime d'assurance-chômage car ces accords sont étroitement liés.

L'accord étendant la GPEC aux TPE/PME et aux territoires est consultable sur :

www.wk-rh.fr/actualites/detail/8035/un-accord-sur-la-formation-professionnelle-ouvert-a-la-signature.html



c'est votre syndicat militant

Devenez délégué ou représentant syndical

Chaque syndicat peut désigner un Délégué Syndical (DS) et un Représentant Syndical au CE (RS)

Ils exercent un rôle de représentation du syndicat auquel ils adhèrent. Ce sont des salariés protégés et ils bénéficient d'une protection particulière en matière de licenciement ainsi que d'heures de délégations. Vous souhaitez être force de proposition ? Notre section syndicale propose des postes de Délégués et de Représentants Syndicaux dans les établissements nouvellement créés en régions.

Saisissez l'opportunité, votre voix sera entendue et respectée !

Adhérez !

Dans le contexte social actuel de notre entreprise, votre appui est primordial.
Fort de vos adhésions et de vos témoignages, notre action pèsera !

Ne restez plus isolé, adhérez !

Téléchargez le bulletin d'adhésion sur le site internet CFE-CGC du Groupe Altran

Visitez notre site !



www.cfe-cgc-groupealtran.net

Ecrivez-nous !!

Pour accéder à certaines pages utilisez le login « colombe »
avec le mot de passe « yona »

contact@cfe-cgc-groupealtran.net